

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 16 mars 2023

Déplacement de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, pour la journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - Pas-de-Calais (62)

- Patricia Miralles présidera la cérémonie nationale à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette dans le Pas-de-Calais dimanche 19 mars 2023, date anniversaire du cessez-le-feu consécutif à la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962.
- Cette cérémonie nationale se tiendra pour la première fois dans le Pas-de-Calais, faisant suite à la décision de la secrétaire d'Etat de décentraliser pour l'année 2023 certaines cérémonies nationales, afin qu'elles ne se déroulent plus uniquement dans la capitale mais sur tout le territoire français.
- Moment d'hommage de la Nation, les cérémonies doivent permettre d'impliquer la jeunesse, tout en donnant aux Français l'opportunité de se rendre à une grande cérémonie nationale à proximité.
- Cette cérémonie du 19 mars 2023 se déroule à Notre-Dame de Lorette où se trouve dans la nécropole, la tombe du soldat inconnu de la guerre d'Algérie. La cérémonie est aussi l'occasion de mettre en lumière ce haut lieu de notre mémoire nationale, rendant hommage à différentes générations : soldats de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Indochine ou de la guerre d'Algérie. Les 40 000 soldats des différents conflits qui y sont inhumés en font un lieu emblématique du fil qui relie plusieurs générations de combattants.
- Le matin, Patricia Miralles déposera une gerbe devant le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie à Paris. Elle se rendra également à la cérémonie départementale organisée par la FNACA à Souchez. Un ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc-de-Triomphe à Paris viendra conclure la journée.

Dimanche 19 mars 2023

1/Déroulé prévisionnel :

<u>Séquence 1</u>: mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, quai Jacques Chirac, Paris (75)

Toute presse accréditée

08h00 : Dépôt de gerbes

Séquence 2 : nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, Pas-de-Calais (62)

Toute presse accréditée

13h00 : Cérémonie nationale du souvenir et de receuillement à la mémoire des victimes

civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

- Lecture de textes et chant par le Chœur de l'Armée française ;
- Allocution de Patricia Miralles
- Micro-tendu à l'issue de la cérémonie

Séquence 3 : Souchez, Pas-de-Calais (62)

Toute presse accréditée

15h30 : Cérémonie départementale, dépôt de gerbes au monument aux Morts

<u>Séquence 4</u>: Arc-de-Triomphe, Paris (75)

Toute presse accréditée

18h30 : Cérémonie de ravivage de la Flamme de la Nation

2/ Disposition pour la presse

Les journalistes souhaitant assister à ces événements sont priés de s'accréditer obligatoirement avant le 17 mars 2023 18h :

Pour les séquences dans le Pas-de-Calais : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

Pour les séquences à Paris : sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr

3/ Informations pratiques

<u>l'accès au site est interdit aux véhicules particuliers. Un système de navette par bus est mis en place.</u>

<u>Pour les journalistes en provenance de Paris :</u> une navette est mise à disposition depuis Paris afin de pouvoir rejoindre les différentes séquences (trajet depuis le quai Jacques Chirac vers Notre-Dame de Lorette et trajet depuis Notre-Dame de Lorette vers l'Arc-de-Triomphe). Merci d'indiquer lors de votre accréditation si vous souhaitez en bénéficier.

<u>Pour les journalistes locaux :</u> Un système de navette (obligatoire) est mis en place depuis la mairie de Souchez (rue Pierre Brossollette). <u>Les journalistes souhaitant participer à la cérémonie sont attendus à 11h devant la mairie.</u>

Contacts media:

Cabinet du ministre des Armées Service de presse et de communication <u>cabinet-c-presse-communication.secretaire.fct@intradef.gouv.fr</u> 01 42 19 67 16

> Centre media du ministère des Armées <u>media@dicod.fr</u> 09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense DICoD

Centre media du ministère des Armées 60 boulevard du général Martial Valin CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15